

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Chômage : les jeunes en première ligne, le chômage de longue durée explose !

Les chiffres du chômage publiés ce jour par la Dares et France Travail confirment une nouvelle dégradation de la situation de l'emploi. Au troisième trimestre 2026, **5,85 millions de personnes sont inscrites rien que pour les trois principales catégories A, B et C, soit 46 000 de plus en trois mois (+0,8 %) et une hausse de 2,4 % sur un an**. Parmi elles, 3,35 millions sont totalement privées d'emploi (catégorie A), en augmentation de 30 400 personnes sur le trimestre.

Cette hausse ne peut être réduite aux effets statistiques de l'inscription automatique de nouveaux publics à France Travail. À périmètre corrigé, la Dares constate également une augmentation du chômage sur un an. **C'est bien la situation de l'emploi qui se dégrade !**

Les jeunes paient le prix fort de la dégradation de l'emploi

Alors que la jeunesse se mobilise pour son avenir et à l'aube d'une négociation interprofessionnelle sur l'emploi des jeunes, les chiffres du chômage illustrent les difficultés croissantes auxquelles la jeunesse est confrontée. **Le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits en catégories A, B et C augmente de 3,4 % sur un an et de 1,5 % sur le trimestre**. Plus de 856 000 jeunes sont désormais concernés.

Plus inquiétant encore, les premières inscriptions à France Travail de personnes entrant dans le monde du travail progressent de 17,4 % sur le trimestre. Malgré les précautions statistiques nécessaires à l'interprétation de ce chiffre, cette évolution constitue un signal préoccupant, particulièrement en cette période d'arrivée des jeunes diplômé-es dans le monde du travail déjà fragilisé et confronté aux transformations profondes liées à l'essor de l'intelligence artificielle.

Pour la CGT, ces chiffres font écho aux inquiétudes et aux revendications de la jeunesse mobilisée : accéder à un emploi stable, correctement rémunéré et correspondant à ses qualifications ne devrait pas être un parcours supplémentaire du combattant !

Le chômage de longue durée explose : le gouvernement préfère sanctionner plutôt que protéger !

Le nombre de personnes inscrites depuis plus d'un an atteint 2,73 millions, en hausse de 8,4 % en un an. Près d'une personne sur deux, inscrite en catégories A, B et C, est désormais au chômage depuis au moins un an (46,8 %). Le nombre de personnes inscrites depuis un à deux ans bondit même de 10,7 % !

Face à cette situation alarmante, le gouvernement persiste dans sa politique de culpabilisation des privé-es d'emploi. Le nouveau décret sanctions, entré en vigueur en juin 2025, renforce une logique de contrôle et de suspension des allocations, alors même que les difficultés à retrouver un emploi s'aggravent.

Quelle absurdité de sanctionner toujours davantage les privé-es d'emploi lorsque les possibilités d'en retrouver un se dégradent ! Les chiffres démontrent l'impasse d'une politique qui préfère s'attaquer aux droits des chômeur-ses plutôt qu'aux causes du chômage.

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Pour la CGT, l'urgence est à l'emploi, pas aux sanctions !

Pour la CGT, une véritable politique de l'emploi doit reposer sur deux priorités : **d'une part, une politique ambitieuse de réindustrialisation, de planification écologique et sociale et d'investissement dans les services publics ; d'autre part, une lutte résolue contre la précarité de l'emploi, notamment les contrats courts et le temps partiel imposé.** Les jeunes doivent pouvoir accéder à des emplois stables, qualifiés et correctement rémunérés.

De plus, alors que le chômage augmente, **le gouvernement poursuit ses ponctions financières sur l'Unédic (cf. ponction PLFSS 2027) et continue de chercher à réduire les droits à l'assurance chômage.** Pour la CGT, ces prélèvements fragilisent les finances du régime et servent de prétexte à de nouvelles économies sur le dos des privé-es d'emploi, alors que la priorité devrait être de renforcer leur protection.

Le patronat lance donc une négociation sur l'emploi des jeunes. Si le MEDEF confirme ses propositions régressives de sous SMIC jeunes, de période d'essai à rallonge (type CPE 2006) ou de nouveaux contrats précaires, la CGT alertera la jeunesse !

La CGT revendique alors **l'abrogation des réformes régressives de l'assurance chômage et du décret sanctions**, l'arrêt des ponctions de l'État sur les ressources de l'Unédic, le renforcement des moyens du service public de l'emploi et la mise en place d'une véritable **sécurité sociale professionnelle**, garantissant la continuité des droits et des revenus tout au long des parcours professionnels.

**Les privé-es d'emploi et les jeunes ont besoin d'emplois, de salaires et de droits, pas de sanctions !
Les chiffres du chômage appellent un changement de cap, pas de nouvelles régressions sociales !
Toutes et tous en grève le 5 novembre !**

Montreuil, le 28 octobre 2026